



L'ENJEU ET LES PERSPECTIVES DE LA DÉTENTION ILLICITE D'ARMES À FEU ET LA RECRUDESCENCE DE L'INSÉCURITÉ À MADAGASCAR

Auteurs

Dr RAVELOJAONA Félicien (1), Mr RAZAFINDRAKOTO Solofo Jocelyn (2), Mme TSINDESY Baondremity Horline (3), Mr RAZANANIRINA Gabriel Herve Léonard (4), Mr RAZAFIMANDIMBY Espèrent Chan (5), Mme ZANATSARA Judith (6), Dr SOAVELO ANDIAMIHAJA Rina (7), Mr ZAFINDRAKIKY Anicet Denis (8), Dr RAJAONA Richard Aimé (9), Dr RAZAFIMAMONJY Fidimanantsoa Andrianarijaona (10)

- (1)- Enseignant chercheur université de Toamasina Madagascar
- (2)- Doctorant à l'École Doctorale thématique LHIC Université de Toliara
- (3)- Doctorante à l'École Doctorale thématique LHIC Université de Toliara
- (4)- Doctorant à l'École Doctorale thématique LHIC Université de Toliara
- (5)- Enseignant chercheur ISTRALMA et Doctorant à l'école doctorale 3D à l'Université de Toamasina Madagascar
- (6)- Doctorante à l'École Doctorale 3D Université de Toamasina Madagascar
- (7)- Enseignant chercheur et Président de l'Université d'Analajirofo Madagascar
- (8)- Doctorant à l'École Doctorale 3D Université de Toamasina Madagascar
- (9)- Enseignant chercheur université de Toamasina Madagascar
- (10)- Enseignant chercheur, Directeur de l'ISTRALMA

Résumé

À Madagascar, la détention illicite d'armes à feu constitue une menace croissante pour la sécurité intérieure. Malgré des mesures prises par les autorités, le phénomène s'intensifie et alimente la recrudescence de l'insécurité, notamment dans les zones rurales. Cet article analyse les causes structurelles, les dynamiques actuelles et les perspectives d'amélioration de la lutte contre la prolifération illégale d'armes, à travers une approche combinant données empiriques, sources institutionnelles et géographiques. Des propositions concrètes sont formulées en vue d'un renforcement des dispositifs légaux, communautaires et sécuritaires. Cette étude s'inscrit dans une perspective de sécurité humaine durable. Elle met en lumière l'importance d'une synergie entre institutions étatiques et communautés locales. Le rôle des organisations internationales est également examiné pour appuyer les réformes nationales.

Mots-clés: détention illicite, armes à feu, sécurité, Madagascar, dahalo, zones rouges, forces de l'ordre.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.17073518>

Abstract

In Madagascar, the illicit possession of firearms poses a growing threat to internal security. Despite measures taken by the authorities, the phenomenon continues to intensify, fueling the rise of insecurity, particularly in rural areas. This article analyzes the structural causes, current dynamics, and prospects for improving the fight against the illegal proliferation of weapons, through an approach combining empirical data, institutional and geographic sources. Concrete proposals are formulated to strengthen legal, community-based, and security mechanisms. This study adopts a sustainable human security perspective. It highlights the importance of synergy between state institutions and local communities. The role of international organizations is also examined to support national reforms.

Keywords: illegal possession, firearms GUN, security, Madagascar, bandits, red zones, law enforcement.

1. Introduction

La prolifération incontrôlée des armes légères et de petit calibre dans les pays en développement représente aujourd'hui un défi crucial tant pour la sécurité publique que pour la gouvernance démocratique et la stabilité institutionnelle. Ces armes, souvent issues de circuits parallèles ou de trafics transfrontaliers, alimentent les conflits internes, exacerbent la criminalité organisée, et fragilisent les efforts de consolidation de la paix.

À Madagascar, cette problématique prend une dimension particulière à travers le phénomène de la détention illicite d'armes à feu, un fléau qui touche aussi bien les zones urbaines que rurales, mais dont les impacts sont particulièrement visibles dans les régions reculées et faiblement sécurisées. Cette situation est indissociable d'un ensemble de facteurs systémiques, notamment l'insécurité chronique, la recrudescence du banditisme rural, les activités des **dahalo** (voleurs de bœufs armés), la corruption endémique au sein de certaines administrations, ainsi que la faiblesse structurelle des institutions chargées de faire appliquer la loi.

Depuis une décennie, Madagascar enregistre une augmentation alarmante des actes de violence armée, avec une intensité marquée dans certaines zones rouges telles que Menabe, Melaky, Anosy, Atsimo-Andrefana, entre autres. Dans ces régions, des groupes criminels organisés, souvent lourdement armés, opèrent avec une impunité relative, profitant du manque de présence effective de l'État, du déficit de moyens logistiques des forces de l'ordre, et parfois de complicités locales.

La prolifération de ces armes en dehors de tout cadre légal constitue une menace directe à la cohésion sociale, à la sécurité des populations, ainsi qu'aux perspectives de développement économique et humain. Elle entrave le bon fonctionnement de l'administration, provoque des déplacements forcés de population, et alimente un climat de peur et de méfiance. Ce contexte de violence persistante fragilise davantage un pays déjà confronté à des défis multiples: pauvreté généralisée, inégalités régionales, et vulnérabilité aux chocs politiques.

Face à cette situation préoccupante, il devient impératif de documenter, comprendre et analyser les causes, les formes, et les conséquences de la détention illicite d'armes à feu à Madagascar. Tout en s'appuyant sur des **cartes régionales, tableaux statistiques, et graphiques thématiques**, afin d'éclairer les mécanismes à l'œuvre et proposer des **perspectives concrètes d'amélioration en matière de sécurité et de gouvernance**.

2. Cadre théorique et juridique

2.1. Cadre juridique national

À Madagascar, la législation encadrant les armes à feu est principalement régie par :

- Loi n°96-038 du 30 janvier 1997 sur les armes, munitions et explosifs.
- Décret n°2000-326 du 13 avril 2000 sur la détention et le port d'armes.
- Dispositions du Code Pénal relatives aux infractions liées à la possession illégale d'armes.

Cependant, l'application de ces textes demeure limitée par le manque de moyens de contrôle, la corruption dans certains services, et l'absence de base de données nationale centralisée.

2.2. Cadre régional et international

Madagascar est signataire de plusieurs instruments internationaux :

- Protocole de Nairobi sur le contrôle des armes légères en Afrique.
- Convention de l'Union Africaine sur la prévention du terrorisme.
- Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères (UN PoA).

3. Dynamique de la détention illicite à Madagascar

3.1. Typologie des porteurs d'armes illicites

On distingue plusieurs catégories de détenteurs :

- **Dahalo (bandits de brousse)** : opèrent souvent avec des fusils de chasse ou armes militaires.
- **Milices privées** : parfois armées pour la "protection" locale.
- **Rebelles ou groupes séparatistes** (cas rares dans l'histoire récente).
- **Citoyens ordinaires** s'armant pour l'autodéfense.

3.2. Types d'armes saisies

Tableau n°1: Répartition des armes saisies en 2024

Type d'arme	Pourcentage
Fusils de chasse artisanaux	42 %
Kalachnikovs (AK-47)	28 %
Revolvers / pistolets	15 %
Armes blanches / armes mixtes	10 %
Autres	5 %

Source: Ministère de la Défense Nationale, 2024

Graphique n°1: Saisies cumulées d'armes à feu à Madagascar (2024)

Types d'armes	Quantité (unités)
Fusils artisanaux	342
Munitions diverses	289
Fusils de chasse	211
Pistolets automatiques	156
AK-47 / Kalachnikov	98

Source : Ministère de la Défense Nationale, 2024

4. Cartographie de l'insécurité liée aux armes

Tableau n°2: Carte des zones à haut risque (2024)

Région	Caractéristiques principales	Risque principal	Présence de groupes armés (dahalo, trafiquants)
Menabe	Région de transhumance, faible couverture sécuritaire, accès difficile	Attaques armées, vols de zébus	Élevée
Melaky	Zones enclavées, routes peu sécurisées	Emboscades, trafic d'armes	Élevée
Anosy	Présence historique de bandes organisées, pauvreté généralisée	Insécurité rurale persistante	Moyenne à élevée
Atsimo-Andrefana	Région la plus touchée par les affrontements avec les dahalo	Raids armés, enlèvements	Très élevée
Androy	Zone de non-droit dans plusieurs communes, armement traditionnel et moderne	Guerre tribale, violences interethniques	Élevée
Boeny (Nord Mahajanga)	Circulation d'armes par voie maritime, influence de réseaux criminels transnationaux	Contrebande, violences	Moyenne
Sofia	Forte insécurité liée au banditisme rural	Détention d'armes, braquages	Moyenne à élevée
Betsiboka	Région frontalière avec des zones de conflits dahalo	Détention et circulation d'armes illégales	Élevée

Source: Ministère de la Défense Nationale, 2024

Zones rouges = Menabe, Melaky, Atsimo-Andrefana

Zones orange = Anosy, Androy, Sofia

Zones jaune = Boeny, Betsiboka

Tableau n° 3: Détentions et crimes armés signalés (2020–2024)

Région	Nombre d'armes saisies	Crimes armés enregistrés	Meurtres liés aux armes
Menabe	93	134	21
Anosy	78	120	15
Atsimo-Atsinanana	56	101	9
Melaky	44	89	6
Sofia	39	85	5
Autres régions	240	312	29
Total national	550	841	85

Source: Ministère de la Défense Nationale, 2024

5. Causes profondes du phénomène

5.1. Facteurs socio-économiques

La pauvreté extrême qui sévit dans de nombreuses régions rurales de Madagascar pousse certains habitants à collaborer avec des réseaux criminels en échange de ressources ou de protection. L'absence ou l'insuffisance des services de sécurité de l'État dans les zones reculées favorise un climat d'impunité, propice à la prolifération des armes. Le chômage massif chez les jeunes facilite leur enrôlement par des groupes armés qui leur promettent un revenu ou un statut. Cette marginalisation nourrit un cycle de violence difficile à briser.

5.2. Vulnérabilité des frontières

Les frontières maritimes du sud-est et du nord-ouest du pays, peu surveillées, sont devenues des points d'entrée privilégiés pour le trafic illicite d'armes. Des armes légères sont introduites à bord de bateaux de pêche, de navires marchands ou via des circuits clandestins, échappant aux contrôles officiels. Cette vulnérabilité géographique favorise l'approvisionnement des groupes armés locaux et entretient l'insécurité dans les zones frontalières. Le manque de coopération internationale et les moyens limités des forces douanières aggravent la situation.

6. Conséquences sécuritaires et sociales

6.1. Multiplication des attaques armées

Les actes de banditisme armé, notamment en zones rurales reculées, se sont intensifiés, provoquant un climat constant de peur. Les « dahalo » opèrent en toute impunité, souvent mieux armés que les forces de l'ordre locales.

6.2. Déclin de l'activité agricole

Dans plusieurs régions, l'insécurité a forcé les paysans à abandonner leurs champs. Cette situation menace la sécurité alimentaire locale et réduit les revenus des ménages ruraux.

6.3. Crise de confiance entre populations et autorités

Face à l'inefficacité ou à l'absence de réaction des autorités, les communautés perdent foi dans l'État. Cette perte de confiance fragilise le lien social et favorise l'auto-défense, parfois violente.

6.4. Stigmatisation de certains groupes

Des groupes sociaux comme les éleveurs ou certaines ethnies sont injustement accusés ou assimilés aux dahalo. Cette stigmatisation nourrit les conflits communautaires et la méfiance entre citoyens.

7. Réponses des autorités et limites

7.1. Initiatives récentes

Face à la montée inquiétante de la détention illicite d'armes à feu, les autorités malgaches ont mis en place plusieurs actions pour tenter de rétablir la sécurité. Parmi ces mesures figurent :

- **Le lancement d'opérations dites « Coup de poing »** dans les régions sud et ouest du pays, particulièrement touchées par l'insécurité rurale. Ces opérations visent à démanteler les réseaux de banditisme armé, à sécuriser les zones sensibles et à réaffirmer la présence de l'État.
- **La mise en œuvre de campagnes de collecte volontaire d'armes**, organisées sous l'impulsion des chefs de district. Ces initiatives encouragent les citoyens à remettre spontanément les armes détenues illégalement, en contrepartie d'une impunité relative et dans une logique de pacification.
- **La création et l'appui aux comités locaux de vigilance**, regroupant des membres des communautés locales, avec pour mission de surveiller les mouvements suspects et de collaborer avec les forces de l'ordre. Ces structures s'inscrivent dans une approche de sécurité communautaire.

7.2. Limites rencontrées

Malgré les diverses actions entreprises, plusieurs obstacles structurels et contextuels entravent l'efficacité des réponses sécuritaires :

- **Insuffisance des équipements et moyens logistiques** : Les forces de l'ordre sont souvent confrontées à un déficit de matériel adapté (véhicules tout-terrain, moyens de communication, équipements de protection), limitant leur capacité d'intervention, surtout dans les zones enclavées ou difficilement accessibles.
- **Réticence des populations locales** : Dans certaines localités, les communautés se montrent peu coopératives avec les autorités, par crainte de représailles de la part des groupes armés ou des bandits. Cette peur compromet la remontée d'informations et affaiblit les mécanismes d'alerte précoce.
- **Absence de bases de données modernes** : Le manque de systèmes d'identification biométrique et balistique fiables empêche le suivi efficace des armes saisies ou utilisées dans les crimes. Cela limite les capacités d'enquête, d'analyse criminelle et de traçabilité des réseaux.

8. Perspectives d'amélioration

8.1. Renforcement légal

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des armes à feu et pour améliorer la sécurité publique, plusieurs réformes juridiques ont été amorcées :

- **Révision de la législation de 1997** : Une mise à jour en profondeur de la loi régissant la détention, le port et la circulation des armes à feu a été entreprise. Cette révision vise notamment à renforcer la traçabilité des armes, en introduisant des exigences strictes en matière d'enregistrement, de marquage et de déclaration des mouvements d'armes, conformément aux standards internationaux tels que le Protocole de l'ONU sur les armes à feu (2001).
- **Création d'une base nationale centralisée des armes légales** : Pour assurer un suivi rigoureux, une base de données nationale est en cours de mise en place. Cette plateforme numérique permettra de recenser toutes les armes détenues légalement, d'identifier leurs propriétaires et de faciliter les contrôles. Elle constitue un outil indispensable pour limiter les détournements d'armes vers le marché noir et soutenir les enquêtes judiciaires.

Ces mesures traduisent la volonté des autorités malgaches de renforcer le cadre normatif et institutionnel en matière de contrôle des armes à feu, tout en favorisant une meilleure coopération entre les forces de sécurité, l'administration et les instances judiciaires.

8.2. Actions communautaires

- Des campagnes de **sensibilisation à la culture de la paix**, à la non-violence et au **désarmement volontaire** sont organisées dans les zones rurales, avec l'appui d'ONG et des autorités locales.
- Un **renforcement des structures traditionnelles et communautaires de médiation** est amorcé, notamment par la formation de leaders locaux, des chefs coutumiers et des jeunes relais communautaires afin de prévenir les conflits et désamorcer les tensions liées aux violences armées.

8.3. Appui technique international

- Madagascar bénéficie d'une **coopération renforcée avec des organisations internationales** telles qu'INTERPOL, l'ONUUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) et l'Union Africaine, notamment dans le cadre de la lutte contre la criminalité transnationale organisée.
- Des programmes de **formation spécialisée sont dispensés aux unités anti-traffic** (police des frontières, douanes, gendarmerie) sur les techniques de détection, de renseignement et de démantèlement des réseaux de trafic d'armes.
- Les postes frontières stratégiques sont progressivement dotés de **scanners portables et de technologies de contrôle non intrusif**, facilitant la détection d'armes dissimulées dans les cargaisons ou les véhicules.

9. Conclusion

La prolifération des armes illicites à Madagascar est le reflet d'un ensemble de failles structurelles, géographiques et institutionnelles. Elle s'alimente à la fois de la faiblesse du contrôle aux frontières, de la porosité des circuits d'approvisionnement, de l'absence d'un système fiable de traçabilité des armes, et d'un climat de méfiance généralisée entre les citoyens et les institutions sécuritaires.

Face à cette menace, une réponse multisectorielle, cohérente et durable s'impose. Celle-ci doit s'appuyer sur des réformes législatives ambitieuses, la modernisation des moyens de surveillance frontalière, la création de bases de données fiables sur les armes enregistrées, ainsi que sur le renforcement des capacités techniques des forces de l'ordre. Parallèlement, l'implication active des communautés locales à travers des programmes de sensibilisation à la culture de paix, de médiation, et de désarmement volontaire, constitue un levier incontournable.

Le soutien des partenaires techniques et financiers internationaux – via la formation, l'équipement et l'échange d'informations – doit aussi jouer un rôle complémentaire dans la stratégie nationale de lutte contre la circulation illicite des armes.

La restauration d'un climat de sécurité à Madagascar passe ainsi par un désarmement ciblé, accompagné d'un développement local équitable, d'un renforcement de la gouvernance territoriale, et d'un retour progressif de la confiance entre les citoyens et les autorités. Seule une approche intégrée et inclusive pourra véritablement freiner la dynamique de violence et garantir une paix durable sur l'ensemble du territoire malgache.

RÉFÉRENCES

- Bénétreau, J. (2021). *Sécurité et développement rural en Afrique*. Paris : Karthala.
- CSO Madagascar (2024). *Rapport annuel sur les violences armées à Madagascar*, Antananarivo.
- Gendarmerie Nationale Malgache. (2023). *Bulletin mensuel de lutte contre l'insécurité*.
- **Loi n°2019-016** relative aux armes, munitions et explosifs à usage civil à Madagascar.
- Ministère de la défense Nationale Malgache, 2024
- Ministère de la Sécurité Publique. (2024). *Rapport national sur les saisies d'armes à feu 2020–2024*. Antananarivo.
- ONUDC (2023). *Small Arms Survey – Indian Ocean Region*.
- RFI Afrique. (2023). « Madagascar : recrudescence des actes armés dans le Sud », 15 juin.
- UNODA (2022). *Programme d'action sur les armes légères (UN PoA)*.